

# Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **60 (1931)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES SURPRISES DE LA SCIENCE

### Des fraises électriques.

Pendant un quart d'heure, lisait-on dans un journal français, nous avons eu l'illusion que ce n'est plus au marché et au cours d'une saison trop limitée, que nous achèterions nos fraises, mais à l'Académie des sciences, et tous les lundis de l'année.

Sur le bureau présidentiel, M. Mangin avait déposé un panier auquel son couvercle rabattu donnait un grand air de mystère. Mais soudain, les académiciens, les vieux et les moins vieux, se groupèrent autour de ce panier, comme des gosses autour d'une sucrerie, parce que le président venait de se lever et de dire :

— Je vous ai apporté des fraises électriques.

Et l'on vit, en effet, entourées de coton, de jolies feuilles d'un vert tendre, dont les pieds portaient des fraises parfaitement saines, mûres, d'une odeur délicieuse et d'une grosseur respectable.

— Ce sont des « Héricat de Thury », expliqua M. Mangin avec simplicité.

« Ces fraises ont été obtenues *en lumière exclusivement artificielle*. Il a été utilisé deux lampes électriques à filament de tungstène, de 1,200 w., placées à 1 m. 20 au-dessus des fraisiers et animées d'un mouvement giratoire. La puissance lumineuse était de 45,000 lux par lampe.

« La maturation a été complète en 960 h., soit 40 jours ; c'est le double de la vitesse normale nécessaire au cours de l'été.

« La surface éclairée était de 4 m<sup>2</sup> 63 ; 50 pots de fraisiers par m<sup>2</sup>.

« On pourra donc produire maintenant des fraises délicieuses, à sa volonté, en toute saison. »

Pour ne pas décourager les futurs pépiniéristes, l'aimable président n'insista pas sur le prix... Mais nous savons que, pour l'instant, chaque fraise électrique revient à 125 francs, ce qui, même avant la guerre, n'était pas à la portée de tous les grands ducs.

Pourtant M. Mangin n'hésita pas à offrir la douzaine qu'il avait apportée. M. Deslandres en eut une. Le D<sup>r</sup> Bazy dégusta la sienne avec modération. Le professeur Vincent garda la sienne dans sa main, sans oser y toucher.

Et, de ce fait, la dégustation de ces fraises de grand luxe créait à l'Académie des sciences comme une atmosphère de grande débauche...

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

**Réunions mensuelles.** — A *Fribourg*, jeudi, 15 janvier, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A *Romont*, jeudi, 22 janvier, à 2 h., à l'École ménagère. Séance récréative : loto.

A *Estavayer*, jeudi, 22 janvier, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

---